**Transcription voix-off Vidéo ANCV – modèle social**

La vidéo s’appelle : vidéo de présentation de l’ANCV.

Une voix lit le texte suivant :

Les vacances c’est essentiel, et pourtant, tout le monde n’y a pas accès.

C’est pour lutter contre cette forme d’exclusion qu’est née l’Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), un établissement public de l’État, avec pour mission : le départ en vacances du plus grand nombre.

Pour la mener à bien l’ANCV dispose de plusieurs solutions.

La première, le Chèque-Vacances, un moyen de paiement papier et dématérialisé pour les vacances et les loisirs.

Chaque année, ce sont 4,6 millions de personnes qui en bénéficient, 11 millions avec leur famille.

Il est attribué par les comités sociaux et économiques des entreprises et les employeurs, selon un critère social, pour contribuer au bien-être et à la fidélisation des salariés.

Le Chèque-Vacances peut être utilisé auprès de nombreux acteurs du tourisme et des loisirs.

L’ANCV, ce sont aussi les aides à la personne qui soutiennent chaque année le départ en vacances de nos concitoyens les plus fragiles, comme les familles en situation de précarité, les seniors isolés, les jeunes en insertion, ou encore les personnes en situation de handicap.

Ces aides sont mises en œuvre en partenariat avec 4 300 associations, collectivités territoriales, organismes sociaux.

Alors l’ANCV comment ça marche ?

Une commission est prélevée lors de l’émission et du remboursement des Chèques-Vacances.

Cette commission permet de financer les programmes d’aide à la personne et le fonctionnement du Chèque-Vacances…

Ce cercle vertueux permet à l’ANCV d’apporter des réponses concrètes au départ en vacances du plus grand nombre.